

TARIFS 2026 2027 TTC

PARC FERMÉ ET AIRE TECHNIQUE

Applicables du 01/02/2026 au 31/01/2027

STATIONNEMENT SUR L'AIRE TECHNIQUE

Nettoyeur haute-pressure à votre disposition

FORFAIT 2 JOURS SUR L'AIRE DE CARENAGE

	2026	2026
LONGEUR BATEAU	MONTANT TTC	ACTIONNAIRES TTC
Moins de 6 m	64 €	52 €
Moins de 8,50 m	73 €	60 €
De 8,50 m à 10,00 m	83 €	66 €
Plus de 10,00 m	94 €	77 €

JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE

LONGEUR BATEAU	MONTANT TTC	ACTIONNAIRES TTC
Moins de 6 m	25 €	20 €
Moins de 8,50 m	31 €	24 €
De 8,50 m à 10,00 m	36 €	27 €
Plus de 10,00 m	42 €	32 €

FORFAIT RINÇAGE BATEAU

2026	20 minutes maximum*	30,00 € TTC
------	----------------------------	-------------

*Tout dépassement entrainera l'application du tarif "forfait 2 jours"

STATIONNEMENT DANS LE PARC FERMÉ

FORFAIT HIVER

Stationnement sur ber, sur béquilles ou sur remorque

Sont inclus dans le forfait : la sortie d'eau, le calage le stationnement sur un emplacement et la remise à l'eau

Période du 1^{er} septembre N au 30 juin N+1

66 € TTC par m² *

TARIF MENSUEL

Stationnement sur ber, sur béquilles ou sur remorque. Le tarif comprend le calage avec un maximum forfaitaire de 30 minutes. **Tout dépassement sera facturé au tarif de 40 € les 30 minutes.**

8,00 € TTC par m² *

TARIF SEMAINE

Stationnement sur ber, sur béquilles ou sur remorque. Le tarif comprend le calage avec un maximum forfaitaire de 30 minutes. **Tout dépassement sera facturé au tarif de 40 € les 30 minutes.**

2,50 € TTC par m² *

REMORQUES A BATEAUX

Tarif stationnement mensuel	110,00 € TTC
Tarif stationnement journalier	7,50 € € TTC

CONDITIONS RÉSERVÉES AUX ACTIONNAIRES

FORFAIT HIVER ACTIONNAIRES

Stationnement sur ber, sur béquilles ou sur remorque. Le tarif comprend le calage avec un maximum forfaitaire de 30 minutes. **Tout dépassement sera facturé au tarif de 40 € les 30 minutes.**

Sont inclus dans le forfait : la sortie d'eau, le calage le stationnement sur un emplacement et la remise à l'eau

Période du 1^{er} septembre N au 30 Avril N+1

24,00 € TTC par m² *

ou période du 1^{er} octobre N au 31 Mai N+1

TARIF MENSUEL ACTIONNAIRES

Stationnement sur ber, sur béquilles ou sur remorque. Le tarif comprend le calage avec un maximum forfaitaire de 30 minutes. **Tout dépassement sera facturé au tarif de 40 € les 30 minutes.**

6,00 € TTC par m² *

* surface prise en compte pour le montant = Longueur X Largeur hors-tout du bateau